

Mises à jour du 10 au 12 novembre 2020

Population à risque de développer une forme grave

- Être âgé de 65 ans et plus ;
- Avoir des antécédents (ATCD) cardio-vasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho-pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;
- Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²) ;
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Être au troisième trimestre de la grossesse ;
- Être atteint d'une maladie du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplégié, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive ou d'une maladie rare ;

JORF (Texte n° 20) – 11 novembre 2020

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042512657>

Ministère de la Santé – Personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de Covid-19 et activité professionnelle – 11 novembre 2020

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/personnes-vulnérables-susceptibles-de-developper-des-formes-graves-de-covid-19>

Télétravail : personne à risque de forme grave

Depuis le 12 novembre 2020, le dispositif de chômage partiel concerne les risques suivants : (si elles ne peuvent ni recourir totalement au télétravail, ni bénéficier de mesures de protection renforcées spécifiques)

- Être âgé de 65 ans et plus ;
- Avoir des antécédents (ATCD) cardio-vasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale :

(broncho-pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;

- Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kgm²) ;
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Être au troisième trimestre de la grossesse ;
- Être atteint d'une maladie du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplégié, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive ou d'une maladie rare ;

JORF (Texte n° 20) – 11 novembre 2020

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042512657>

Ministère de la Santé – Personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de Covid-19 et activité professionnelle – 11 novembre 2020

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/personnes-vulnérables-susceptibles-de-developper-des-formes-graves-de-covid-19>

Gestion des déchets dans le cadre des tests antigéniques

HCSP – 9 novembre 2020

<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=940>

Prise en charge exceptionnelle à domicile pour certains patients requérant une oxygénothérapie

- Dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle en lien avec équipe hospitalière
- Réservée aux patients après vérification **critères d'éligibilité et absence critères d'exclusion**.
- Patients hospitalisés, sortant sous oxygénothérapie
- Patients non hospitalisés ayant des besoins en oxygène < 4 L/min ; traitements associés ; surveillance rapprochée (entre autres SpO₂)

HAS Réponses rapides dans le cadre de la Covid-19 – Prise en charge à domicile des patients atteints de la Covid-19 et requérant une oxygénothérapie - 9 novembre 2020

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2020-11/20rr415_covid_19_oxygenotherapie_mel_vf.pdf

Salariés vulnérables à placer en activité partielle (sur certificat médical) si elles ne peuvent ni recourir totalement au télétravail, ni bénéficier de mesures de protection renforcées spécifiques

- Être âgé de 65 ans et plus ;
- Avoir des antécédents (ATCD) cardio-vasculaires : hypertension artérielle compliquée (avec complications cardiaques, rénales et vasculo-cérébrales), ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, de chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- Avoir un diabète non équilibré ou présentant des complications ;
Présenter une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale : (broncho-pneumopathie obstructive, asthme sévère, fibrose pulmonaire, syndrome d'apnées du sommeil, mucoviscidose notamment) ;
- Présenter une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Être atteint de cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie) ;
- Présenter une obésité (indice de masse corporelle (IMC) > 30 kg/m²) ;
- Être atteint d'une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anticancéreuse, traitement immunosuppresseur, biothérapie et/ou corticothérapie à dose immunosuppressive ;
 - infection à VIH non contrôlée ou avec des CD4 < 200/mm³ ;
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ;
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement ;
- Être atteint de cirrhose au stade B du score de Child Pugh au moins ;
- Présenter un syndrome drépanocytaire majeur ou ayant un antécédent de splénectomie ;
- Être au troisième trimestre de la grossesse ;
- Être atteint d'une maladie du motoneurone, d'une myasthénie grave, de sclérose en plaques, de la maladie de Parkinson, de paralysie cérébrale, de quadriplégie ou hémiplégié, d'une tumeur maligne primitive cérébrale, d'une maladie cérébelleuse progressive ou d'une maladie rare ;

JORF (Texte n° 20) – 11 novembre 2020

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042512657>

Ministère de la Santé – Personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de Covid-19 et activité professionnelle – 11 novembre 2020

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/personnes-vulnérables-susceptibles-de-développer-des-formes-graves-de-covid-19>

Information patient : Info ou intox ?

Nations Unies 2020

<https://unric.org/fr/covid-19-info-ou-intox/>